



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CABANASSE**

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

DELIBERATION n°2025-04-10_23

Nombre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 9 Votants : 12	Membres présents : POLATO Serge, VERDAGUER Céline, GAUMOND Stéphane, DEL PINO Geoffrey, GARRIGOLAS Jérôme, LECARPENTIER Marie-Madeleine, PARENT Karine, SERRUS Hélène, VILLENEUVE Guillaume. Membres absents ayant donné procuration : DELCASSO François procuration à JULIEN Jean Pierre, FOLIARD Annick procuration à VERDAGUER Céline, PARENT Karine procuration à GAUMOND Stéphane. Membres absents non excusés : CLERCH Xavier, VILLENEUVE Amandine.
Président de Séance : POLATO Serge	
Secrétaire de Séance : VILLENEUVE Guillaume	

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres du Conseil municipal, se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur POLATO Serge, Maire.

Date de convocation : 2 avril 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024 – Budget communal

Après approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2024, le Maire propose d'affecter le résultat constaté à l'issue de cet exercice.

L'exécution du budget 2024 de la commune (budget principal) a généré :

- un résultat de clôture négatif de 20.469,68 € en section d'investissement,
- un résultat de clôture positif de 989 097,94 € en section de fonctionnement (dont un excédent reporté de l'exercice 2023 de 785 247,16 €).

Il convient d'affecter en réserves R1068 la somme de 20.469,68 € en provenance du résultat de clôture de la section de fonctionnement pour combler le besoin de financement de la section d'investissement.

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

R1068	Excédent de fonctionnement reporté à la section d'investissement	20.469,68 €
R002	Excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement	968 628,26 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, l'affectation des résultats 2024 du budget communal (budget principal) dans les conditions présentées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

**Le secrétaire,
Guillaume VILLENEUVE**



**Le Maire,
Serge POLATO**

